



# Agent de police municipale-Brigade de nuit

Direction de la Tranquillité publique et de la Prévention  
Police Municipale - Réf. : 2023-18



**Bourg-en-Bresse – 41 000 habitants – Chef lieu du département de l'Ain**  
**Proximité avec Lyon, Genève et Mâcon**

## Définition du poste

### Mission

Sous l'autorité du Responsable de la Police Municipale, vous êtes placé(e) au sein d'une équipe de policiers municipaux armés en catégories B et D, en patrouille véhiculée (possibilité de moto, VTT, pédestre) et accompagné d'une équipe cynophile. Vous exercez des missions de sécurité, de prévention et de contrôle du respect des règles nécessaires au maintien du bon ordre. Vous appliquez les pouvoirs de police du Maire dans son ensemble et assurez des missions en complémentarité de la Police Nationale sur le territoire de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse.

### Activités principales

- Veiller à la sécurité des personnes, au maintien du bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité et de la salubrité publique
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique
- Faire respecter les arrêtés du Maire, le code de la route, rechercher les infractions pénales en particulier dans les domaines de lutte contre la délinquance, des troubles de voisinage, de la sécurité routière et de la salubrité publique
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Rédiger des rapports et procès-verbaux
- Mettre en œuvre des opérations d'ilotage sur tous les secteurs
- Opérations conjointes avec les services d'État
- Capture d'animaux errants
- Surveillance des bâtiments communaux, des manifestations culturelles/sportives et des cérémonies

## Profil attendu

### Savoirs

- Connaître l'étendue des pouvoirs de police du Maire
- Maîtriser, appliquer et suivre l'évolution de la réglementation du code pénal, de procédure pénale, de la route
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Connaître les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Disposer d'une bonne culture territoriale sur les compétences des autres services de la collectivité et des services de l'État, des pouvoirs de police générale et spécifique du Maire
- Savoir rédiger des compte rendus et rapports d'activités écrits et oraux / techniques de description d'un événement ou d'un individu

### Savoirs faire

Sens du service public et du travail en équipe

Maîtrise de soi, diplomatie, sens de l'écoute, du dialogue, sens de la réserve et de l'anticipation

Maîtrise des outils informatique et logiciels police

Capacité à analyser et gérer une situation difficile

Gestes de premiers secours

Disponibilité

Permis de conduire B obligatoire, Permis A souhaité

Moniteur en maniement des armes souhaité

### Spécificités du poste :

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation continue obligatoire
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D
- Bonne condition physique - Aptitude aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention

## Spécificité du poste

**Poste à pourvoir :** 01/05/2023

**Cadre d'emplois :**

Agents de police municipale

**Régime indemnitaire :**

niveau grade

Poste ouvrant droit à NBI



### **Temps complet**

Horaires fixes de nuit

20h23-06h00, à raison de

4 vacations par semaine, et amplitude variable en fonction des nécessités et obligations du service

Présence sur différents

événements et animations en dehors des horaires et jours de travail habituels



### **Rémunération statutaire :**

+ Régime indemnitaire

+ Avantages sociaux (CNAS\*)

+ Participation employeur santé et prévoyance

+ Tickets restaurant

(\*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)

**Date limite de candidature :**

22/03/2023



### **Renseignements :**

Monsieur Mathieu PUTIGNY,  
Directeur de la Tranquillité  
publique et de la Prévention  
04 74 42 45 00

putignym@bourgenbresse.fr



### **Candidature**

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex ou

[recrutement@bourgenbresse.fr](mailto:recrutement@bourgenbresse.fr)